



**Signature d'une convention de partenariat entre  
l'Université du Luxembourg (UL)  
et  
la Chambre des salariés (CSL)**

La CSL vise la défense des intérêts professionnels et la représentation de ses ressortissants. Elle contribue entre autres à la conception et à l'organisation de l'enseignement professionnel des futurs salariés et se positionne avec le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC) comme un des offreurs majeurs de formation continue au Luxembourg. Dans ce cadre la CSL et l'Université du Luxembourg coordonnent leurs efforts en vue de la mise en place d'une formation académique en cours d'emploi permettant aux éducateurs diplômés et aux éducateurs gradués de l'ancien régime d'obtenir le Bachelor en Sciences Sociales et Éducatives.

Cette formation se caractérise entre autres par son grand nombre de débouchés sur le marché de l'emploi. Ainsi les diplômés du Bachelor en Sciences Sociales et Éducatives pourront travailler dans des domaines très variés comme les services sociaux, les foyers pour personnes âgées ou handicapées, les structures d'accueil pour enfants, dans l'enseignement fondamental ou les lycées, dans le monde associatif ainsi que dans les centres socio-éducatifs ou des organismes de prise en charge des demandeurs d'emploi.

Les grandes thématiques couvertes dans le cadre de ce cursus sont :

1. Contextes et cadres de l'intervention sociale,
2. Individu, groupe et société,
3. Thèmes prioritaires,
4. Méthodes d'intervention,
5. Profession et pratique,
6. Recherche en intervention sociale.

La première promotion de ce Bachelor en formation continue débutera en septembre 2017 et les lauréats seront diplômés en juillet 2019. La formation s'étendra sur 2 ans (4 semestres) et les cours seront dispensés à l'Université du Luxembourg en horaire aménagé pour permettre aux personnes en cours d'emploi d'assister aux cours.

Les cours, comprenant 1.000 heures d'enseignement, ont en principe lieu en journée les vendredis et les samedis et différentes soirées en semaine.

Afin de garantir la qualité pédagogique et de favoriser des échanges de qualité le nombre de participants est fixé à 25 participants. Les inscriptions se font sur le site web de l'Université du Luxembourg : [www.uni.lu](http://www.uni.lu).

*Pour plus d'informations, contactez Madame Petra Böwen, directrice adjointe des études, à l'Université du Luxembourg (Tél. 46 66 44 9478, courriel : [petra.boewen@uni.lu](mailto:petra.boewen@uni.lu)) ou Madame Pisani Michèle, conseillère de direction, à la CSL (Tél. 27 494 600, courriel : [formation@LLLC.lu](mailto:formation@LLLC.lu))*

Luxembourg, le 19.12.2016

communiqué N°31

1/1

CP /31/16

